

Association Vers une Ecologie Citoyenne

CHEVAL-BLANC / MERINDOL LES TAILLADES / CAVAILLON

Contact Information Adhérents

N93 juin 2011

Le mot du Président

NON AU GAZ DE SCHISTE..... !!!

Depuis plusieurs mois c'est le « **leitmotiv** » d'une mobilisation nationale que nous soutenons localement, pour s'opposer à toute recherche et exploitation, sur notre territoire, de cette source d'énergie dont les conséquences avérées sur l'environnement et la santé publique, sont sans commune mesure avec les bénéfices escomptés !

Bien sûr, nous ne pouvons pas passer sous silence les problèmes que va poser, dans les années à venir, la satisfaction de nos besoins énergétiques, si nous ne changeons pas de mode de vie ! Tout autant, nous ne pourrons pas faire, encore longtemps, l'économie d'un véritable **débat citoyen** sur ce sujet. Il s'agit, en effet, d'un véritable choix de société dont la responsabilité ne peut pas et ne doit pas être laissée aux seuls politiques.

En fait, l'alternative est simple : soit nous continuerons à avancer sur la voie du « **toujours plus** », et tous les moyens seront bons pour pallier l'épuisement inéluctable des énergies fossiles actuelles, sans autre souci que celui de répondre à la demande... soit nous nous orienterons vers une société moins consommatrice et surtout moins **gaspilleuse** d'énergies, tout en recourant, autant que se peut, aux énergies renouvelables.

Enfin, si le principe constitutionnel **de précaution** doit s'imposer à tout projet «Gaz de schiste », la transparence qui n'a pas prévalu lors de l'octroi des premières autorisations d'exploration, doit être la règle pour laquelle il convient de ne pas lâcher prise...

Le sujet est donc d'importance et méritait bien les quelques lignes que nous lui consacrons dans ce bulletin. Bonne Lecture. En toute amitié.

Roger Castellani

Le dossier : Le Gaz de Schiste

L'extraction du gaz de schiste arrive en France après s'être considérablement développée aux Etats-Unis au cours de la dernière décennie. En mars 2010, le ministère de l'Ecologie, alors en charge de l'énergie, accordait l'octroi de trois permis d'exploration dans le Sud de la France – les permis de Montélimar, de Villeneuve de Berg et de Nant. Depuis, des collectifs se mobilisent partout en France contre un projet industriel à grande échelle qui ne résoudra en rien la difficile équation entre la crise climatique et la sécurité énergétique, et pose un risque sanitaire et environnemental grave.

Sans aucune information, sans aucune consultation, le gouvernement français a offert à des sociétés nationales et étrangères le droit d'explorer le sous-sol français à la recherche de gaz et de pétrole de schiste.

La technique pour ramener le gaz à la surface est nouvelle, délicate et surtout désastreuse sur le plan environnemental. La «fracturation hydraulique horizontale» consiste à provoquer des failles à l'aide d'un liquide envoyé à très forte pression, pour libérer le gaz et le pétrole pris dans la roche compacte, à environ 2000 mètres de profondeur. Trois «ingrédients» sont nécessaires pour créer ces mini séismes : des quantités phénoménales d'eau (entre 15 000 et 20 000 m3), des produits chimiques (plus de 500) pour attaquer la roche et des micro-billes pour maintenir ouvertes les failles.

Aux Etats-Unis, le bilan de l'extraction de ces énergies fossiles est catastrophique : pollution massive des nappes phréatiques et de l'air, destruction des paysages et de milieux naturels, etc. Leur exploitation, en France, conduirait inéluctablement aux mêmes dégâts ainsi qu'à des émissions accrues de gaz à effet de serre, alors même que notre pays s'est engagé à les diviser par quatre.

Les autorisations de prospection sur plus de 10% du territoire ont été accordées sans débat sur les besoins énergétiques à moyen et long terme, sans discussion sur la nécessité de lutter contre le gaspillage, rechercher une meilleure efficacité énergétique et les alternatives renouvelables.

Aussi incroyable que cela puisse paraître, notre région risque de se voir bientôt transformer en champ pétrolière. C'est en effet le projet fou de deux sociétés pétrolières : l'une suédoise Thetys Oil, l'autre Australienne Queensland Gas Company. Ces deux entreprises ont déposé des demandes d'autorisation de prospection, en vue d'effectuer des forages et d'estimer le potentiel en gaz naturel et en pétrole de la région du Luberon.

Ces projets sont inquiétants à plus d'un titre. Le code minier qui régit en France les droits et les devoirs des pétroliers est en effet en cours de révision et ni les populations, ni les élus locaux n'auront dorénavant à être consultés avant de procéder à des forages prospectifs.

Il est exigé par le Collectif Gaz de Schiste Vaucluse dont fait partie l'AVEC :

- Le refus des demandes de prospection des permis « Provence » et « Gargas/Calavon
- L'arrêt définitif et immédiat des prospections.
- L'arrêt définitif et immédiat des permis de recherche de gaz et pétrole de schiste sur l'ensemble du territoire français.
- Un débat public avec la société civile et les élus locaux et nationaux afin de dresser un inventaire complet des conséquences environnementales, sanitaires, économiques et sociales des technologies d'extraction de gaz et huile de schiste.
- Une réforme du code minier, pour préserver les droits des populations locales à la prise de décisions concernant leur environnement et pour garantir que la réparation de toute éventuelle pollution sera financée exclusivement par les pollueurs.

Oû en sommes nous actuellement?

Grâce aux nombreux collectifs « non au gaz de schiste » la mobilisation se poursuit et même s'accentue par le biais de manifestations, de communiqués de presse et de réunions grand public. Dans le même temps, de nombreux maires ont pris des arrêtés pour interdire toute tentative de recherche et d'exploitation dans leurs communes.

Le Parc du Luberon et la Fédération des Parcs Régionaux (46 Parcs) ont nettement pris position contre toute démarche d'exploration gazière sur leurs territoires d'exception. La manifestation organisée le 9 juin dernier à Gargas par le PNRL, a confirmé cette opposition et l'engagement fort de notre Parc de tout mettre en œuvre pour épargner le Luberon, particulièrement concerné!!

Face aux risques d'atteinte à l'environnement et à la mobilisation du public, un projet de loi est en cours de discussion entre les deux assemblées, afin de trouver le meilleur compromis... mais il semble bien que cette loi aura des effets limités et ambigus, en particulier pour ce qui concerne « l'hydrofracturation » interdite par principe mais autorisée à des fins de recherche et d'expérimentation !!!

Que faut-il retenir de tout ça?

La vigilance reste la règle. Il faut continuer à s'informer et à maintenir la pression par tous les moyens à notre disposition.

Les activités passées

Sur la Région

Participation 35e congrès France Nature Environnement

Répondant à l'invitation de l'URVN/PACA et de l'UDVN84, l'AVEC a participé au 35^e congrès de la FNE, à Marseille, les 31mars et 1er avril.

Durant ces deux jours consacrés au devenir de l'agriculture et plus spécialement à la mise en oeuvre de la prochaine politique agricole commune (PAC), la qualité des intervenants, le travail en ateliers et la parfaite organisation de la manifestation ont été des atouts pour une meilleure compréhension des enjeux de l'agriculture de demain et nous a confortés dans notre démarche en sa faveur.

Par ailleurs, à cette occasion, nous avons pu mesurer tout l'intérêt de pouvoir s'appuyer sur une structure fédérative nationale, telle que la FNE, à laquelle nous sommes indirectement liés par le biais de notre adhésion à l'UDVN84.

Sur le Département

Plan départemental déchets

Après une bien longue attente, le Conseil Général a engagé la révision du plan départemental des déchets non dangereux. En effet le temps presse car le plan actuel n'est ni satisfaisant, ni conforme aux nouvelles exigences définies à la suite du Grenelle de l'environnement.

Par arrêté du 24/01/2011, le Président du Conseil Général a constitué la commission consultative prévue par la loi et chargée de participer à l'élaboration et au suivi de ce plan. Le président de l'Avec a été désigné comme les présidents de UDVN84 et du comité écologique de Carpentras pour représenter les associations environnementales. La première réunion de la commission s'est tenue le 15/02 mais la réflexion semble bien lente car depuis plus rien!

Les enjeux sont pourtant importants pour, notamment, limiter la production des déchets, recycler et valoriser au mieux les ordures collectées et préserver au maximum l'environnement. Sous l'exige de UDVN84, les associations se coordonnent pour défendre une même vision et pousser à l'élaboration rapide d'un plan ambitieux.

AG UDVN 84

Le 16 mars nous avons participé à l'AG de notre fédération départementale à Carpentras.

A cette occasion, nous avons apprécié le dynamisme, l'engagement et la rigueur de l'équipe dirigeante dans la conduite des actions que l'UDVN84 mène pour et avec les associations adhérentes ; bénéficiant de plus en plus du soutien de l'échelon régional (URVN PACA) et national (FNE).

Ainsi, au changement de siège social (Carpentras au lieu d'Avignon) s'ajoutera bientôt un changement d'intitulé pour mieux marquer cette orientation.

Sur le Parc du Luberon (PNRL)

Conseil des Associations

Le 6 juin les membres du Conseil se sont réunis, pour la première fois, à la Maison des Associations des Taillades, avec la participation du Maire de la commune, M. Edmond Bouchet et de son adjointe à l'environnement, Mme Nicole Girard.

Après une présentation détaillée de la commune, les élus ont pu se faire une idée plus précise du fonctionnement du Conseil à travers les débats qui ont émaillé cette réunion. Parmi les sujets abordés, deux ont particulièrement retenu l'attention des participants :

- Le circuit de moto-cross de Goult dont le maintien dans une zone protégée du Parc n'est plus « tolérable » et qui fait, actuellement l'objet d'un combat juridique épique...
- L'installation d'un relais de téléphonie mobile à Grambois que les associations locales dénoncent car dommageable à plus d'un titre.

Si, sur ces deux dossiers, les membres du Conseil ont regretté le manque de lisibilité, pour ne pas dire l'ambiguïté... de la position du Parc, pour autant, ils ont confirmé leur total soutien aux associations directement concernées.

Schéma d'Aménagement et de Gestion du Coulon-Calavon (SAGE)

Le processus de révision du S.A.G.E est désormais bien enclenché. Au mois de février, les membres de la C.L.E. (Commission locale de l'eau) ont amendé puis validé le diagnostic réalisé par le bureau d'étude Sésame. Celui-ci présente une synthèse précise incluant les dernières recherches de l'état de la rivière autour de quatre thèmes (ressources en eau, qualité des eaux, risques, milieux naturels). Il s'agit d'un document encore provisoire. Il sera encore amélioré lorsque seront terminées les études en cours (notamment celle sur les « volumes prélevables »). Il sera bientôt possible de consulter ce document sur notre site.

Sur cette base, la CLE, au cours de 4 réunions de travail au mois de juin, a commencé le travail de réécriture du nouveau SAGE en repérant ce qu'il fallait conserver de l'ancien SAGE et en y ajoutant les nouvelles orientations issues du diagnostic et de la consultation générale opérée lors des précédentes réunions. Ce travail se poursuivra à l'automne.

Sur la Communauté de Communes (CC/PLD)

Nettoyage de printemps

Sur l'initiative de la CC/PLD, les 4 communes ont été invitées à mener avec les associations une opération de nettoyage des espaces naturels de notre territoire. L'AVEC cette année a proposé d'intervenir sur Cavaillon en bordure de Durance et dans la Zac du Min. Cela a permis à une dizaine de membres d'apporter une contribution (modeste mais efficace) à la propreté et au recyclage des déchets. Dommage que seules trois communes aient participé, deux associations aient répondu présentes sur Cavaillon et que le grand public ne se soit pas plus investi. Saluons toutefois l'effort et l'implication des participants : services, employés communaux et bénévoles.

SCOT

Depuis bien trop longtemps l'étude pour la réalisation du schéma de cohérence de notre territoire s'attache à mettre en place les orientations pour l'aménagement des communes du bassin de vie : Cavaillon, l'Isle sur la Sorgue et Coustellet. Avec difficultés les associations essayent de faire entendre leurs points de vue et d'apporter leurs contributions à l'élaboration de ce document d'urbanisme essentiel au développement et à la préservation des richesses et des atouts de notre cadre de vie. Un dialogue a été renoué avec le syndicat de communes chargé de ce dossier et l'AVEC, en collaboration avec 2 autres associations, a pu émettre un avis détaillé sur un document d'étape essentiel : le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Si on a salué bien des aspects positifs et pertinents de ce document, on a regretté l'imprécision de nombreux points et les contradictions engendrées par la volonté de ne heurter aucune susceptibilité et de ne pas remettre en cause des projets inopportuns dans le domaine routier et commercial. Le manque de volonté politique commune risque de vider cette démarche de son dynamisme et de ne pas aboutir à un projet attractif et ambitieux pour faire face aux défis de demain.

Rencontres Ecocitoyennes de Mérindol

Cette année encore l'AVEC a participé aux rencontres de Mérindol qui sont l'occasion d'échanges enrichissants et de découverte des solutions pour un monde plus respectueux de la planète et d'une vie plus riche et fraternelle. Malheureusement, les conditions météo de cette édition ont rappelé à tous que les caprices de la nature peuvent être violents et perturber le bon déroulement des entreprises les plus nobles. Espérons que l'an prochain la fête retrouve un déroulement plus serein.

Une ressourcerie sur le territoire de la CC/PLD?

Le 12 mai à Cheval Blanc, invités par la CC/PLD, nous avons participé à une table ronde pour étudier la faisabilité de création d'une « ressourcerie » sur le territoire de notre communauté de communes.

Sensibles au souhait de la CC/PLD de nous associer à cette démarche qui s'inscrit parfaitement dans le cadre de nos actions en faveur de la réduction et/ ou de la valorisation des déchets ménagers, nous nous sommes engagés à soutenir cette initiative, en particulier dans le domaine de l'information du public. A suivre!

La préservation des terres agricoles

C'est un domaine pour lequel il faut reconnaître que nous n'avons pas beaucoup avancé!!

Pourtant, il y a urgence si l'on en croit les derniers chiffres sur le marché foncier rural en 2010 (source : Fédération Nationale des Safer) qui confirme que le gaspillage des terres agricoles continue : En 50 ans, nous aurions perdu 7 millions d'ha de terres agricoles au rythme de 78 000 ha, correspondant à la disparition d'un département tous les 4 ou 5 ans !

Les causes sont connues et les remèdes pas toujours faciles à utiliser sauf que pour lutter contre cette érosion, la première mesure à prendre est de ne pas abandonner ces terres à l'urbanisation. C'est l'affaire des collectivités, à travers l'actualisation des documents d'urbanisme (PLU, Scot..) et, à chaque consultation, nous ne manquons pas de le souligner.

Gaz de schiste encore

La Mairie de CHEVAL BLANC a organisé une conférence débat sur le gaz de schiste, avec le soutien des associations AME/APTE et AVEC le vendredi 15 avril

L'intervenant Monsieur Philippe GROS – formateur à l'APTE a présenté un documentaire canadien, des extraits du film Gazland et notamment la cartographie des sites impactés et la liste des communes (notamment du Luberon) se trouvant dans le périmètre. Une bonne occasion au plus grand nombre de s'informer et d'échanger sur ce dossier brûlant !!

Activités thématiques

Visite panneaux solaires thermiques

Le 26 mars, à Saint Pantaléon, nous avons visité une maison équipée de panneaux solaires thermiques, une autre approche du chauffage solaire.

En effet, ces capteurs tubulaires sous vide, "Kingspan", fabriqués en Irlande (rien à voir avec les capteurs chinois, c'est du bon matériel) fonctionnent sans pression, sans antigel, sans vase d'expansion.

La température extérieure n'a pas d'incidence sur la production thermique. L'autolimitation de température permet une longévité plus importante de l'installation par rapport aux capteurs plans.

Mais ce qui a suscité l'admiration de tous, c'est l'appoint ionisé, ce petit appareil peut avantageusement remplacer une chaudière (économie de place, faible coût et très importante rentabilité).

Pour plus d'information : www.sun-tech.fr

Visite d'un potager d'un curieux à Saignon le 28 mai

Jean Luc Danneyrolles cultive depuis plus de 20 ans des piments originaux qui côtoient des légumes étranges, des espèces protégées de toutes les couleurs qui font le bonheur de tous et en particulier celui des chefs cuisiniers.

Cet intellectuel de la terre est aussi formateur de jardiniers auxquels il suggère de faire leur propre expérience, plutôt que d'appliquer des recettes... Il les veut créatifs! Ce chantre de la Biodiversité Sauvage est aussi un grand collectionneur de toutes les variétés anciennes de graines.

Jean Luc aime aussi l'Histoire! Celle de son potager remonte au 17^{ème} siècle, et mieux encore, ce fils de Démeter "creuse" et trouve des sources, des vestiges du... néolithique!

Deux bonnes heures de visite qui ont enthousiasmé les participants. Une visite à renouveler!

Journée intercommunale de marche

La journée pédestre intercommunale qui s'est déroulée sur Cheval Blanc, a bénéficié d'une météo superbe. Nos remerciements à M MOUNIER, Maire de la commune qui est venu nous encourager au départ et qui nous a retrouvés pour l'apéritif. Un peu moins de participant que l'an dernier, mais les absents ont eu tort...! Le pique nique auquel tous nos adhérents étaient conviés n'a vu que 4 personnes (non-marcheurs) y participer.

W.E. à Valleraugue

Le W.E. des 17 et 18 juin à Valleraugue s'est déroulé sous les meilleurs hospices. Nous étions une quinzaine à visiter le cirque de Navacelle, les moulins de la Foux (18^{ème} siècle), bâtis sur la résurgence de la Vis, ainsi que les « Jardins des Sambucs », lieu naturel, poétique et fantaisiste.

Après un solide petit déjeuner chez notre hôte, nous sommes partis du village et avons gravi les fameuses « 4 000 marches », pour arriver au sommet du Mont Aigoual (1 200 m de dénivelé) : pique-nique et visite de la station météorologique, panorama exceptionnel. Une ballade très riche en émotions et en sensations, un vrai moment de plénitude mentale et physique.

ACTIVITES à venir

Programme des marches 2ème semestre 2011?

DATE/ HEURE DEPART	LIEU ET DISTANCE
11/09 - 9 H Mairie des Taillades	Pont de Gau en Camargue - sortie familiale <u>pour tous</u> sur sentiers au milieu des marais, observatoires ornithologiques - Part. 7 € - pique nique tiré du sac
9/10 - 9 H	Les ocres de Rustrel, parcours choisi, accompagné et commenté par M. PLAUCH -
Mairie des Taillades	agent O.N.F. environ 12 km
13/11 - 9 H	Banon – L'aven du Caladaïre - Les moulins du vieux Montsalier, environ 11 km - 4 h
Mairie des Taillades	30, +/- 300 m de dénivelé
18/12 - 9 H 30	Velleron - Cambuisson - Collines au-dessus du canal de Carpentras (facile) environ
Mairie des Taillades	13 km - 4 h 30, +/- 250 m de dénivelé
15/01 - 9 H 30	St Rémy- Les Baux de Provence - environ 12 km - 4 H à /4 h 30 environ - dénivelé
Mairie des Taillades	100 m

Soirée agriculture de proximité

Cette soirée conférence-débat programmée en mai a du être reportée à l'automne prochain pour un problème d'organisation de dernière minute, indépendant de notre volonté. Ce n'est que partie remise.

Autres rendez-vous

10 septembre : Forum associations Cheval Blanc 10 septembre : Journée des associations Cavaillon 23 septembre : Premier salon de bien-être Cavaillon

9 octobre 2011 : 5e Journée Vauclusienne de la Randonnée Pédestre

Les contacts entre nous

Site Internet AVEC

Avec un peu de retard, le futur site Internet de l'association avance. Il devrait être opérationnel dans le courant de l'été. Dès que vous pourrez le consulter, une information sera diffusée largement. D'ores et déjà nous pouvons vous donner son adresse : http://www.avec.asso.fr. En espérant qu'il permettra de renforcer la communication entre nous et d'élargir nos contacts avec la population de nos communes.

Assemblée générale du 28/01

Notre dernière assemblée générale s'est déroulée aux TAILLADES en présence de la représentante du Maire, du Conseiller Général, des représentants du Siéceutom, du CDRP 84 et de « Vivre cavaillon ». Sur 79 membres, 33 étaient présents et 28 avaient donné pouvoir. Outre les obligations statutaires, cette assemblée, toujours très conviviale, a permis de faire le point sur l'activité de l'association et d'échanger sur les principaux dossiers en cours. Le buffet bio « tiré du sac » a permis de prolonger les discussions et de partager ensemble un moment chaleureux.

Conseil d'administration du 19/02

Le premier conseil d'administration de l'année a été l'occasion de former le bureau et d'organiser les commissions. N'hésitez pas à les contacter pour une information ou pour une suggestion :

Président : Roger CASTELLANI 04 90 78 04 91, vice-Président : Jean Luc BENOIT 04 90 71 05 52

Secrétaire : Josette SERRE 04 90 71 38 76 Trésorière : Florence HUCHEDE 04 90 71 21 10 Commission № Information-Communication

Responsable: Jean Luc BENOIT membres: Josette SERRE, Brigitte BIOUSSE, Claude CHARIER, Paul

NICOLAS, Christian IMBERT Commission Nº2 ANIMATION

Responsable: Catherine TALBOTIER 04 90 05 65 79, membre: Florence HUCHEDE

Commission N3 MARCHE

Responsable: Maxime CASTEL 04 90 71 21 10, membres: Josette SERRE, Paul NICOLAS

Le thème de l'agriculture a été reconduit et les activités à venir définies.

Petites brèves de partout

Ecomobilité

Le CPIE des Pays de Vaucluse- Centre Méditerranéen de l'Environnement lance un blog : « Ecomobilité Vaucluse ». Ce blog vise à échanger des informations, des commentaires sur l'écomobilité dans le département de Vaucluse. Il présente différents modes de déplacements : vélo, train, car et covoiturage et compile de nombreuses informations pour se déplacer de manière « écomobile » et responsable.

Il est visible à l'adresse suivante : http://ecomobilite.vaucluse.over-blog.com/

Piquette d'ortie Ministérielle, recette de Pif le Chien

L'arrêté publié le 28 avril* pour autoriser le purin d'ortie, a pour effet d'interdire la commercialisation de tout purin d'ortie correctement préparé. En effet, les producteurs de purin d'ortie ne suivent pas le procédé de fabrication rendu obligatoire par cet arrêté, car ce n'est pas le bon procédé de fabrication. Ils ne pourront toujours pas commercialiser leur production. En publiant cet arrêté, le Ministère ne respecte pas le législateur et la réglementation qu'il a lui-même mis en place avec la loi sur l'eau * le 12 décembre 2006 et ainsi que l'atteste l'avis de l'ANSES* du 27 ianvier 2011.

Pourquoi la France ne s'inspire pas des réglementations en vigueur en Allemagne, Autriche ou Espagne, pays qui autorisent largement les PNPP (Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) tout en respectant la même réglementation européenne que nous ?

Le ministre déclare vouloir réduire les pesticides. En même temps il continue de bloquer les alternatives comme nous le voyons avec la nouvelle « Piquette d'Ortie », alors qu'il a accordé 74 dérogations pour autoriser la commercialisation et l'utilisation des pesticides interdits reconnus très toxiques en 2010.

*Pour en savoir plus : www.aspro-pnpp.org

Les adresses utiles

Recycler l'informatique

Ecomicro84, association loi 1901, a pour vocation la collecte d'ordinateurs usagés pour leur revalorisation et la cession à petits prix aux défavorisés.

Elle mène une campagne de sensibilisation auprès des Particuliers, Associations, Collectivités, Administrations, Entreprises de toutes tailles pour la cession gracieuse de leur matériel informatique usagé.

Vous pouvez la contacter par courriel : ordi2@ecomicro84.fr ou par téléphone au 04 88 85 22 67 pour la mise au point et enlèvement.

Allongement de la durée de vie

Si votre ordinateur vous parait essoufflé, avant de le changer, vous pouvez contacter une association spécialisée dans le conseil et le remplacement de votre logiciel... gratuitement. Cette association est intervenue aux rencontres éco-citoyennes de Mérindol.

Pour votre ordinateur : des logiciels libres, sécurisés, performants, gratuits. Pour vous : un groupe d'entraide en informatique au bénéfice de tous.

Contact: Sylvain HITIER, sylvain.hitier@gmail.com, 04 90 74 33 71, http://avignu.tufamily.org